

Championnat de France Junior d'agility 2023

Règlement

Le Championnat de France Junior d'Agility est ouvert à tous les chiens, qu'ils soient ou non, inscrits sur un livre des origines ou annexe reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (FCI).

La qualification pour ce championnat est directe, sans passer par des sélectifs.

Il est à noter que le championnat de France junior et le premier sélectif Européen Junior ont lieu le même week-end sur les mêmes épreuves (en tenant compte du règlement international pour le sélectif JOAWC).

1. Règles spécifiques

Le championnat de France Junior d'agility est régi par le règlement d'agility de la SCC, étendu par les règles spécifiques précisées dans cette section.

1. Classes de compétition

Trois classes de compétition sont définies :

- Junior U12 : accessible aux binômes Junior 12 en grade 2
- Junior U15 : accessible aux binômes Junior 15 en grade 2 ou 3
- Junior U19 : accessible aux binômes Junior 19 en grade 2 ou 3

2. Catégories

Les chiens sont répartis selon les 4 catégories du règlement d'agility de la SCC : S, M, I, L.

3. Détermination du TPS

Dans chaque épreuve, le TPS est déterminé à partir de la moyenne des temps réalisés par les 3 chiens les mieux classés dans la catégorie (en tenant compte des seules pénalités de parcours)

- Majorée de 15 % pour les U19 et U15
- Majorée de 20% pour les U12.

Si moins de 3 chiens sont classés, on prend la moyenne des temps des chiens classés majorée de 15% pour les U15 et U19, majorée de 20% pour les U12.

4. Classements

- a) Les classements élémentaires sont effectués conformément au règlement d'agility de la SCC, c'est-à-dire par l'ordre des critères suivants et par ordre croissant dans chaque critère : nombre de pénalités totales ; temps réalisé.

Pour chaque chien dans le classement, on attribue le nombre de points suivant le classement (voir tableau ci-dessous)

Le classement final est obtenu par ordre décroissant du nombre de points total obtenu sur les trois épreuves par chaque équipe. Les ex-aequo sont départagés en plaçant en

premier l'équipe dont la somme des temps obtenus sur les trois épreuves est la plus petite.

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|
| Classement | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| Nombre de points | 5078 | 4299 | 3639 | 3080 | 2607 | 2207 | 1868 | 1581 | 1338 | 1133 | 959 | 812 | 687 | 581 | 492 |

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----|----|----|----|----|----|
| Classement | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| Nombre de points | 416 | 352 | 298 | 252 | 214 | 181 | 153 | 129 | 109 | 93 | 78 | 66 | 56 | 47 | 40 |

5. Affichage des résultats

- a) Les résultats doivent être affichés à la fin de chaque épreuve.
- b) Les réclamations éventuelles doivent être portées dans les 20 minutes suivant l'affichage.
- c) Les résultats complets sont affichés au plus tard 20 minutes après ceux de la dernière manche et dans tous les cas avant la remise des prix.

6. Litiges

Les litiges sont réglés par le Président du jury (le juge le plus ancien dans la fonction) et Le président de la CNEAC.

2. Organisation

Le championnat se déroule sur deux jours consécutifs : samedi et dimanche.

1. Conditions de participation

- a) Pour chaque chien engagé, il faut être détenteur d'une licence jeune de la SCC/CNEAC en cours de validité.
2. Selon sa classe, le binôme conducteur+chien doit satisfaire les conditions suivantes :
Conditions d'accès au Championnat
U12 Être en grade 2
U15 Être en grade 3, ou avoir obtenu, 3 EXC sur des parcours Agility 2 en 2022 OU 2023
U19 Être en grade 3, ou avoir obtenu, 3 EXC sur des parcours Agility 2 en 2022 OU 2023
3. Inscription
 - a) Les inscriptions auront lieu à l'aide du système d'inscription en ligne de la CNEAC.
 - b) Le jeune conducteur ne peut s'inscrire et concourir qu'avec au maximum deux chiens.
 - c) Un même chien ne peut être conduit que par un seul conducteur, à l'exception d'un chien en U12, qui peut être conduit par un (seul) autre conducteur en U15 ou en U19.

4. Numéros des concurrents

Des numéros sont remis aux concurrents avant les épreuves, sur présentation de la licence.

5. Épreuves

Pour chaque classe (U12, U15 et U19, la finale se joue sur 3 épreuves : 2 agility et 1 jumping (avec des parcours différents pour chaque classe).

6. Récompenses

Le titre de « *Champion de France d'Agility* » est décerné au vainqueur du classement final par ordre décroissant du nombre de points total obtenu sur les trois épreuves par chaque équipe. (Il faut avoir terminé au moins une épreuve), et cela pour chaque classe (U12, U15 et U19) et chaque catégorie (S, M, I, L). Les ex-aequo sont départagés en plaçant en premier l'équipe dont la somme des temps obtenus sur les trois épreuves est la plus petite